

Sur Academia – rentrée 2020

Academia est un carnet de veille et d'analyse sur l'emploi dans l'enseignement supérieur et la recherche, notamment en sciences humaines et sociales. Il est réalisé par une [équipe de rédaction](#), venue de différentes disciplines et de différents métiers de l'ESR.

[Version .pdf](#)

[Version .html](#)

Rentrée 2020 – Academia fait sa rentrée masquée



Mask, par Will in Nashville, 2009

Alors que les étudiants, les étudiantes, les membres de l'enseignement supérieur et la recherche font leur rentrée en cette première semaine de septembre, Academia souhaite à tous et à toutes une belle année d'apprentissage et d'engagement.

De son côté, l'équipe – bien fatiguée par l'année qui vient de s'écouler – a choisi de poursuivre l'effort d'information et de coordination qui a été le sien dans

sa mobilisation contre la loi de programmation de la recherche dite LPPR. Nous vous présentons, dans ce billet de rentrée, les actions en cours :

1° « **La fabrique de la loi** ». Après la série *L'ESR dans la tourmente de la loi d'état d'urgence sanitaire* ((commencé par [#1 Qui a peur du Coronavirus, quand on a le gouvernement ?](#) et conclu par [#36 Bienvenue en France pour qui ? Le Conseil d'État, les droits constitutionnels et les droits étudiants](#), le 2 juillet 2020.))

nous inaugurons une série de billets « La fabrique de la loi », qui informe de l'actualité parlementaire au plus près des acteurs et des actrices engagés dans l'élaboration législative. Après un billet sur la [nomination des rapporteurs](#), son premier opus est sorti aujourd'hui : [La fabrique de la loi \(1\). La Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation auditionne](#).

Les rédacteurs et rédactrices d'Academia sont sur le pont ! N'hésitez pas à nous envoyer toute information susceptible d'être relayée sur le blog.

2° Amendements de la loi Recherche. D'aucuns jugent la loi inamendable : mal écrite, illogique, ne répondant pas aux problèmes de l'enseignement supérieur et de la recherche français, elle ne mérite pas d'être examinée en hémicycle. Étant généralement d'accord avec cette lecture – il suffit de lire le rapport annexe, son verbiage, et ses absurdités, rédigé par Bernard Larroutourou pour l'essentiel et adopté par l'article 1 pour s'en rendre compte – nous rapporterons néanmoins toutes les propositions d'amendements qui existent à mesure de la connaissance que nous en aurons. Nous invitons celles et ceux qui souhaitent participer à cet effort de réduction des problèmes posés par la loi [à nous contacter](#) à en précisant *Amendements* dans l'objet. Selon nos informations, ces amendements pourront être soumis au secrétariat de la Commission des Affaires culturelles par ses membres d'ici au mercredi 9 septembre 2020, à 17h.

3° Campagne médiatique. Jugeant, par notre expérience éditoriale, qu'il est indispensable de continuer à présenter nos métiers et les enjeux contemporains du travail dans l'ESR, nous souhaitons faire valoir l'**exception scientifique française**. Présenter le système d'enseignement supérieur et de recherche français dans sa complémentarité – universités et organismes – qui poursuivant des recherches de renommée mondiale et assurent la formation de futur·es chercheurs et de chercheuses de très haut niveau, et dont la protection des libertés universitaires par des financements suffisants et pérennes est désormais la condition de l'attractivité et la garantie de la lutte contre la fraude scientifique, nous semble un préalable à la conduite des débats à l'Assemblée nationale. Nous vous proposerons rapidement d'écrire à votre député·e, avec un texte-support, pour l'inciter à se saisir du vote de la loi en connaissance de cause. Ce travail de *lobbying* sera complété par une information à destination de la presse, notamment de la presse quotidienne régionale. Cette action devra être idéalement conduite avant le 21 septembre, date d'examen du texte en Assemblée.

4° Défendre les conditions de travail des étudiant·es et des personnels. Alors que la rentrée a mis en évidence l'inaction du MESRI devant les enjeux majeurs d'accueil des personnels et des étudiant·es, d'accompagnement de l'adaptation des formes d'apprentissage en période épidémique, mais aussi de la pauvreté des étudiant·es – rendu si sensible au printemps dernier, et qui a occasionné un saupoudrage-communication Castex avec les repas CROUS à un euro – des nouvelles mobilisations sont à prévoir. Nous continuerons d'informer sur ce sujet et invitons d'ores et déjà étudiant·es et organisations syndicales à s'exprimer dans nos pages.

Academia est à votre disposition pour recevoir ou vous donner plus d'information. N'hésitez pas à nous contacter.

Bonne rentrée à tous et à toutes !